



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déménagement du commissariat de Foix

Question orale n° 400

Texte de la question

Mme Martine Froger attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation très préoccupante des locaux de la direction départementale de la police nationale à Foix, en Ariège. Aujourd'hui, les 90 agents de police sont répartis sur trois sites vétustes, dispersés et inadaptés. Les conditions de travail sont extrêmement dégradées : problèmes de salubrité, manque d'espace, non-conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité, stationnement insuffisant. Ce contexte nuit non seulement à l'efficacité des missions, mais met aussi en difficulté les équipes au quotidien. Des travaux ont bien été menés ici ou là, mais ces interventions ponctuelles, bien que coûteuses, ne règlent pas les problèmes structurels. Il n'est plus temps d'effectuer des ajustements, une solution de fond doit être trouvée rapidement. Cette solution est connue : les anciens locaux de la Banque de France à Foix, qui sont aujourd'hui disponibles à la vente. Ce bâtiment sécurisé, bien situé, permettrait de regrouper tous les services de police dans un seul lieu, fonctionnel et pérenne. Cela représenterait une avancée majeure pour les conditions de travail des agents et pour la qualité du service rendu à la population. Les élus locaux se sont mobilisés auprès du ministère de l'intérieur pour soutenir ce projet, de manière unanime et déterminée. Pourtant, aucune réponse n'a encore été apportée. Et le temps presse : si l'État ne se positionne pas rapidement, le bâtiment risque d'être vendu à un autre acteur et tout projet de relocalisation serait repoussé, pour longtemps. Ce serait une occasion manquée, avec des conséquences très concrètes : conditions de travail toujours plus dégradées, efficacité réduite et fragilisation d'un service public essentiel dans un territoire rural comme l'Ariège. Elle souhaite donc savoir si l'État prévoit de se porter acquéreur de ces locaux dès cette année et s'il compte engager sans délai les travaux nécessaires pour concrétiser enfin ce projet et offrir ainsi aux policiers de l'Ariège les conditions de travail qu'ils méritent et dont les citoyens ont collectivement besoin.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Froger](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 400

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025